



INFO TRAVAUX

Av. de la Vogéaz – Ch. de Tolochenaz Ch. du Risoux – Ch. de la Burtignière – Ch. de Prellionnaz

Développement du chauffage à distance (CAD)

RÉF: Projets/0739-B/2.06/InfoTravaux/AHS/mro

AFFAIRE TRAITÉE PAR : Antoine Hynes

Morges, le 11 novembre 2025

Madame, Monsieur,

La Direction Infrastructures et environnement urbain de la Ville de Morges, pour le compte de Morges Énergies SA, vous informe que les travaux de développement du chauffage à distance (CAD) se poursuivent au chemin de la Vogéaz (étape 1).

Afin de tenir compte de diverses contraintes locales, l'ordre et la planification des interventions sur les secteurs avenue de la Vogéaz (Sud), chemin du Risoux, chemin de Tolochenaz et chemin de la Burtignière ont été ajustés et répartis en sept étapes distinctes, présentées sur le plan en annexe.

Les travaux se dérouleront d'octobre 2025 à juin 2026, selon la planification suivante :

- Étape 1 Avenue de Vogéaz (Nord) du 20 octobre 2025, pour une durée d'environ 1 mois (travaux en cours)
- Étape 2.1 Carrefour chemin de Tolochenaz / chemin de Prellionnaz dès le 17 novembre 2025, pour une durée d'environ 1 mois
- Étape 2.2 Chemin de Tolochenaz (Est) dès fin janvier 2026, pour une durée d'environ 1.5 mois
- Étape 2.3 Chemin de Tolochenaz (Ouest) en suivant, pour une durée d'environ 1 mois
- Étape 3 Avenue de Vogéaz (Sud) en suivant, pour une durée d'environ 1 mois
- Étape 2.4 Chemin de la Burtignière en suivant, pour une durée d'environ 1 mois
- Étape 4 Chemin du Risoux en simultané avec l'étape 2.4, pour une durée d'environ 1.5 mois

Les dates annoncées pourront être adaptées en fonction des conditions météorologiques.

Durant les travaux (à l'exception de l'étape 2.1), la circulation des véhicules sera maintenue en demichaussée sur les tronçons concernés. La circulation des piéton·nes sera assurée en tout temps.

Durant l'étape 2.1, l'accès au chemin de Prellionnaz depuis le chemin de Tolochenaz, ainsi que l'accès inverse, sera fermé. L'accès se fera par les avenues Henry-Warnery et Henri-Monod. Une signalisation sera mise en place à cet effet (voir le plan en annexe).

Le passage des bus au chemin de Prellionnaz sera interrompu durant cette étape mais la ligne N°701 sera maintenue (voir l'info trafic sur le site des MBC). Les cheminements piétons et cyclistes seront accessibles.

Pendant toute la durée du chantier, nous vous prions de faire preuve de prudence, de respecter la signalisation mise en place ainsi que les indications fournies par le personnel de l'entreprise.

Notre service est atteignable au numéro de téléphone 021/823.03.20 ou par courriel <u>infrastructures@morges.ch</u>. Pour tout complément d'information, vous pouvez également consulter le site <u>www.morgesavenir.ch</u>, qui informe sur les chantiers en cours.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration afin que ces travaux indispensables puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

VILLE DE MORGES Infrastructures et environnement urbain



